



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bateaux de pêche

Question écrite n° 74337

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur la collision du "*Triomphant*", sous-marin nucléaire SNLE français, avec le HMS *Vanguard* britannique en février 2009. Le ministère de la défense français avait indiqué, le 6 février 2009, que notre sous-marin avait heurté un "objet immergé" et l'hypothèse d'un conteneur avait été évoquée. La vérité n'a éclaté que lorsque l'accident a été révélé par la presse britannique. On peut dès lors s'interroger sur le mystère qui entoure le naufrage du chalutier *Bugaled breizh*, et sur la crédibilité des réponses apportées aux familles des victimes. Le *Bugaled breizh* n'aurait-il pas pu être lui aussi victime d'une collision avec un sous-marin ? Il lui demande si ces événements ne sont pas de nature à donner un nouvel éclairage au drame du *Bugaled breizh* et si le Gouvernement entend mener une enquête approfondie en ce sens, susceptible d'intéresser la justice et de répondre aux douloureuses questions qui demeurent.

Texte de la réponse

Un rapport complet et documenté a été produit par le bureau d'enquêtes et d'analyses (BEA) sur le naufrage du Bugaled Breizh et la perte de son équipage, concluant à l'hypothèse d'un accident de pêche. Un accident similaire, impliquant dans des conditions très semblables un navire de même taille (naufrage du M'Bijou), a montré qu'un incident de pêche (croche du chalut) étaient à l'origine du sinistre. Dans ce cas, le capitaine du M'Bijou a pu être sauvé et expliquer l'accident. Le rapport du BEA mer sur cet accident est disponible sur le site <http://www.beamer-france.org/publications-enquete-fr.html>. Le dossier du Bugaled Breizh n'est cependant pas clos sur le plan judiciaire et il appartient désormais au juge d'apprécier si de nouveaux éléments ou expertises sont de nature à faire naître de nouvelles hypothèses sur les circonstances de cet accident.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74337

Rubrique : Aquaculture et pêche professionnelle

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 2010, page 3272

Réponse publiée le : 15 juin 2010, page 6740